

PROFILÉS POUR ESCALIER

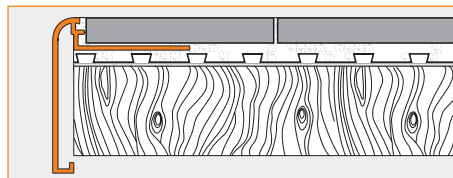
DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR CARREAUX DE CÉRAMIQUE ET PIERRE NATURELLE

FINITION ET PROTECTION DES REBORDS, VISIBLE ET ANTIDÉRAPANT

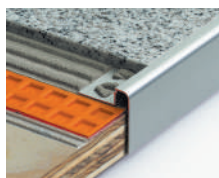
Les carreaux de céramique et de pierre naturelle sont des matériaux friables et leurs rebords sont sujets aux craquelures et à l'effritement s'ils sont laissés à découvert. Les rebords des carreaux de céramique posés sur les marches d'escalier qui ne possèdent pas de pièces de finition visant à les protéger peuvent se briser et augmenter les risques d'accidents, surtout dans le cas des escaliers extérieurs. Les profilés pour escalier de Schluter® protègent les rebords exposés des carreaux de céramique. Avec leur surface antidérapante très visible, la sécurité dans les marches d'escalier est accrue. Ils sont utiles aussi bien dans les endroits résidentiels que commerciaux.

Applications et fonctions

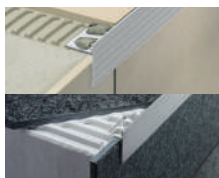
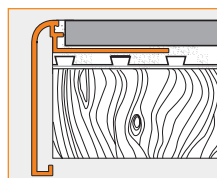
Utilisations résidentielles



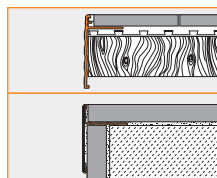
2.8 Schluter®-RONDEC-STEP est un profilé de finition et de protection des rebords de carreaux de céramique ou de pierre naturelle qui s'installe autant dans les escaliers qu'au devant des comptoirs. Le profilé est muni d'une ailette d'ancrage perforée de trous en forme de trapèze qui s'enfonce dans le ciment-colle sous les carreaux. Le profilé est conçu avec un rebord rond et symétrique d'un rayon de 1/4" (6 mm) qui s'agence au profilé RONDEC, alors que le côté vertical du profilé cache le rebord exposé de l'assemblage de carreaux. De plus, le profilé protège de façon efficace le rebord des carreaux contre les stress et les impacts mécaniques. L'espaceur de coulis intégré crée un espace uniforme entre le carreau et le profilé. Le RONDEC-STEP s'avère très utile pour le domaine résidentiel, dans le cas des escaliers à faible achalandage ou pour les rebords de comptoir,



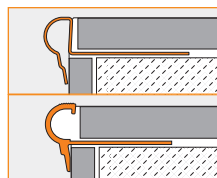
2.8 Schluter®-RONDEC-STEP



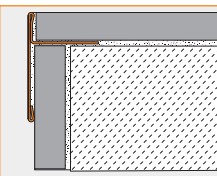
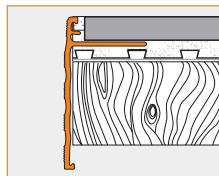
2.11 Schluter®-SCHIENE-STEP



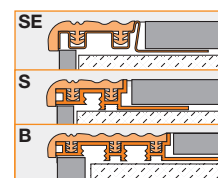
3.4 Schluter®-TREP-FL



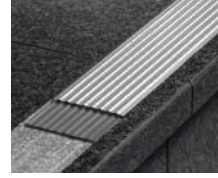
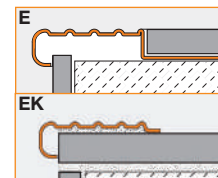
par exemple. L'ailette verticale recouvrant le rebord du sous-assemblage est proposée en deux longueurs, soit 1-1/2" (39 mm) et 2-1/4" (57 mm). Le profilé est offert en aluminium anodisé, incluant divers finis, s'adaptant aux différents décors résidentiels et permettant un design aux accents décoratifs intéressants. Des coins correspondants au RONDEC-STEP sont disponibles.



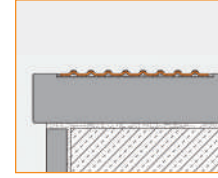
3.2 Schluter®-TREP-SE/-S/-B



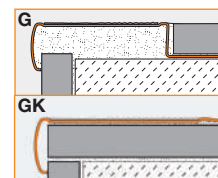
3.3 Schluter®-TREP-E/-EK



3.3 Schluter®-TREP-EFK



3.5 Schluter®-TREP-G/-GK

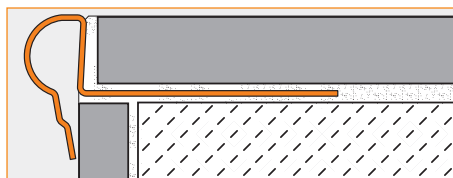


colle sous les carreaux. Le dessus du profilé présente une face verticale qui fait office de finition et protège les carreaux, tandis que l'ailette verticale recouvre le rebord du sous-assemblage, la partie supérieure de la contremarche ou le rebord des anciens carreaux muraux recouverts.

Le profilé SCHIENE-STEP est offert en aluminium anodisé ou en acier inoxydable brossé, dans différentes formes et pour des usages variés. La version en acier inoxydable offre trois hauteurs d'ailette verticale, soit 1 1/2" (39 mm) pour les comptoirs, 1 3/16" (30 mm) pour les escaliers et 7/16" (11 mm) pour

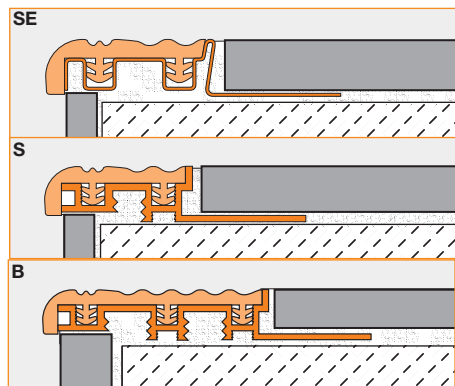


les applications de carreaux sur carreaux. Des coins intérieurs et extérieurs de même que des raccords agencés sont proposés, selon la hauteur de l'aillette verticale. La version en aluminium anodisé sert pour des escaliers résidentiels (non exposés à une circulation continue). Son ailette verticale est proposée en deux hauteurs, soit 1 3/16" (30 mm) et 1 1/2" (39 mm), pour recouvrir le rebord du sous-assemblage. L'espaceur intégré permet de créer un joint uniforme entre les carreaux et le profilé. Aucun accessoire n'est offert pour la version en aluminium anodisé.



3.4 Schlüter®-TREP-FL est un profilé décoratif à bordure ronde pouvant s'intégrer aux rebords de marches d'escalier revêtues de céramique ou de pierre naturelle. Ce profilé protège le rebord avant des marches et améliore la sécurité par une visibilité accrue. Il est offert en acier inoxydable ou en aluminium anodisé. TREP-FL convient à des applications résidentielles, comme des escaliers exposés à circulation piétonnière légère. Des capuchons d'extrémité agencés sont offerts.

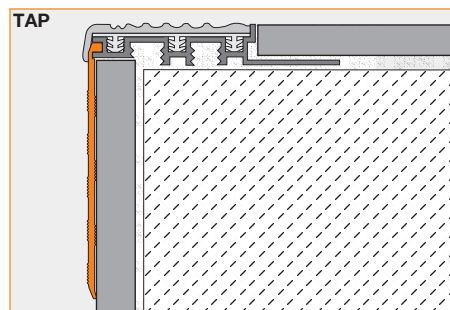
Utilisations commerciales



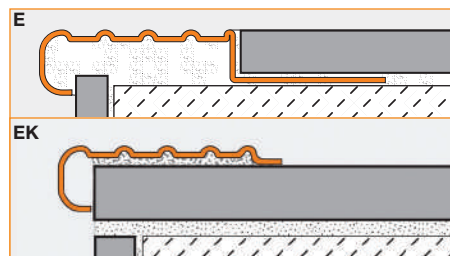
3.2 Schlüter®-TREP-SE/-S/-B sont conçus de façon à protéger les rebords des carreaux dans les marches d'escalier tout en fournissant une surface antidérapante avec une visibilité accrue pour des nez de marches durables, sécuritaires et attrayants. Ces profilés sont très utiles dans les environnements à circulation lourde tels que les espaces à bureaux et les édifices publics. Les profilés sont munis d'une ailette d'ancrage perforée de trous en forme de trapèze fait d'acier inoxydable (TREP-SE), ou d'aluminium (TREP-S et TREP-B) qui s'enfonce dans le ciment-colle sous les carreaux. La surface visible des profilés est composée d'une bande antidérapante en caoutchouc thermoplastique. La bande antidérapante des

TREP-SE/-S/-B est disponible en plusieurs couleurs et peut être remplacée en cas de dommage ou d'usure. Le TREP-B offre une surface visible d'une largeur de 2-1/8" (52 mm) permettant au décorateur d'accentuer d'une couleur contrastante la première et la dernière marche d'escalier avec une bande de 2" (50 mm) de large pour en augmenter la visibilité et la sécurité.

Les rebords des TREP-S/-SE/-B ont un rayon de 5/16" (8 mm). Des capuchons de fermeture correspondants sont disponibles.

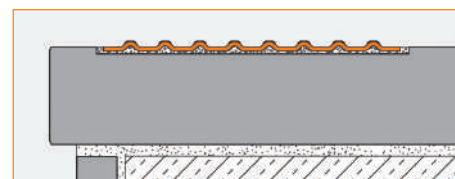


Schlüter®-TREP-TAP est un profilé pour escalier en aluminium anodisé compatible avec les profilés TREP-S/-B. Il est utilisé pour couvrir et protéger le haut de la contremarche. Deux options sont proposées : une version rainurée de 2-13/32" (61 mm), et une version de 2" (50 mm) à surface lisse



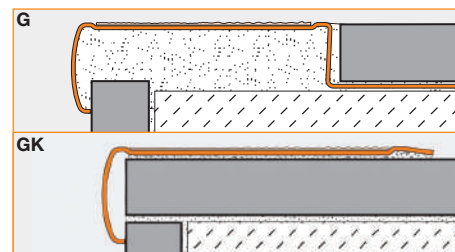
3.3 Schlüter®-TREP-E est conçu de façon à protéger les rebords des carreaux dans les marches d'escalier tout en fournissant une surface antidérapante avec une visibilité accrue pour des nez de marches durables, sécuritaires et attrayants. Le profilé est fait d'acier inoxydable durable et de belle apparence, le rendant très utile dans les environnements à circulation lourde tels que les espaces à bureaux ou les édifices publics. Le profilé peut être intégré dans les marches d'escalier couvertes de carreaux de céramique ou de pierre naturelle, aussi bien que dans une chape ou un revêtement qui a un minimum de 3/32" (2 mm) d'épaisseur pour s'ajuster à l'aillette d'ancrage perforée de trous en forme de trapèze. Lorsque le profilé est enfoncé dans une chape, l'aillette d'ancrage du profilé doit être recouverte d'au moins 9/16" (15 mm) de mortier. **Schlüter®-TREP-EK** est une version du TREP-E sans ailette d'ancrage. TREP-EK s'installe sur des nez de marches existants et endommagés, ce qui évite de remplacer les marches d'escalier au complet.

Des capuchons de fermeture correspondants sont disponibles.



3.3 Schlüter®-TREP-EFK est un profilé d'acier inoxydable pour projets de modernisation qu'on colle à des marches d'escalier existantes. Il comporte une surface antidérapante offrant une visibilité accrue, et permet la réalisation de nez de marche durables et sécuritaires. Il conviendra à l'intérieur comme à l'extérieur, dans des zones très achalandées, comme des bureaux ou des édifices publics.

Le profilé se colle habituellement dans la partie encavée de marches recouvertes de pierre naturelle ou faites de béton. On peut également l'appliquer sur la surface de marches existantes revêtues de carreaux de céramique ou de porcelaine.



3.5 Schlüter®-TREP-G est conçu de façon à protéger les rebords des carreaux dans les marches d'escalier tout en fournissant une surface antidérapante avec une visibilité accrue pour des nez de marches durables, sécuritaires et attrayants. Le profilé est fait d'acier inoxydable, le rendant très utile dans les environnements où la circulation est lourde, tels que les espaces à bureaux ou les édifices publics. La surface antidérapante du profilé est faite à base de granulés minéraux autocollants. Elle est offerte en plusieurs couleurs et peut être remplacée en cas de dommage ou d'usure. Ce profilé peut être employé sur des marches d'escaliers en carreaux de céramique ou de pierres naturelles, sur une chape ou sur d'autres revêtements. **Schlüter®-TREP-GK** est une version du TREP-G sans ailette d'ancrage. TREP-GK s'installe sur des nez de marches existants et endommagés, ce qui évite de remplacer les marches d'escalier au complet. La surface visible du TREP-G est disponible dans les formats 1-3/16" (30 mm) et 2-5/32" (55 mm), alors que la surface visible du TREP-GK est disponible dans les formats 1-11/32" (34 mm) et 2-21/64" (59 mm). Des capuchons de fermeture correspondants sont disponibles.



Matériaux et champs d'application

Les profilés pour escalier de Schlüter® sont résistants à la plupart des produits chimiques utilisés pour l'entretien des carreaux de céramique. Dans certains cas particuliers, il faut vérifier et tester que le type de matériel est en mesure de supporter les stress anticipés, qu'ils soient chimiques, mécaniques ou autres. Des exceptions et autres facteurs à considérer sont énumérés ci-dessous.

Les profilés en **acier inoxydable** sont fabriqués par pliage, ce qui leur procure un contour légèrement différent des produits à base de laiton ou d'aluminium extrudé. L'acier inoxydable supporte bien des contraintes mécaniques importantes et convient tout particulièrement à des applications nécessitant une résistance aux produits chimiques et aux acides; on s'en sert par exemple dans l'industrie alimentaire, les brasseries, la production de produits laitiers, les cuisines commerciales et les résidences. Les profilés sont généralement faits d'acier inoxydable 304 (1.4301 = V2A). Dans les cas où l'exposition à des produits chimiques, comme des sels de déglacage et des produits d'entretien de piscine, est plus grande, l'utilisation d'acier inoxydable 316 L (1.4404 = V4A) est recommandée, car celui-ci offre une meilleure résistance contre la corrosion que l'inox 304. Même l'acier inoxydable ne résistera pas à certains produits chimiques, notamment l'acide chlorhydrique, l'acide fluorhydrique ou certaines solutions de chlore ou de saumure. Les aciers inoxydables 304 et 316 L sont approuvés pour des utilisations extérieures. L'acier inoxydable 304 ne résiste pas aussi bien à la corrosion que l'acier inoxydable 316 L, mais les profilés en acier inoxydable 304 conviendront à l'extérieur, dans la mesure où ils ne seront pas exposés à des sels de déglacage, du chlore ou de l'eau salée.

Il faut vérifier et tester que les profilés en **aluminium** sont en mesure de supporter les stress chimiques anticipés. Les matériaux de ciment qui sont en contact avec l'humidité deviennent alcalins. Puisque l'aluminium réagit aux matières alcalines, son exposition à ces substances (selon la concentration et la durée de l'exposition) peut entraîner de la corrosion, (une formation d'hydroxyde d'aluminium). Il est alors important d'enlever des surfaces visibles tout résidu de ciment-colle ou de coulis. De plus, il faut s'assurer que le profilé est solidement enfoncé dans le ciment-colle et que tous les trous du profilé sont remplis afin de prévenir la rétention d'eau alcaline.

Les profilés en **aluminium anodisé** comportent une couche anodisée qui leur permet de conserver une apparence uniforme dans des conditions normales d'utilisation, mais ils peuvent se décolorer lorsqu'employés à l'extérieur. La surface est sujette aux égratignures et à l'usure et peut être endommagée par le coulis et le ciment-colle. Il est donc important d'enlever ces matières

dès que les profilés sont installés. Sinon, les conséquences énumérées pour l'aluminium s'appliqueront.

Les insertions de **caoutchouc thermo-plastique** sont très résistantes aux produits chimiques et peuvent supporter les stress chimiques rencontrés habituellement dans le domaine des carreaux de céramique.

La surface de **granulés minéraux** est très résistante aux stress mécaniques et peut supporter les stress chimiques rencontrés habituellement dans le domaine des carreaux de céramique. Elle peut être employée tant dans les environnements intérieurs qu'extérieurs, sauf pour la surface transparente qui a une résistance limitée aux rayons UV et qui est conçue pour un usage intérieur seulement.

La couleur, la teinte ou la texture des profilés peuvent différer légèrement en raison de variations attribuables aux matières brutes et à la fabrication. Le client doit inspecter le produit à sa réception, et informer par écrit Schlüter de tout dommage ou élément non conforme par rapport à la commande ou à la facture.

Installation

RONDEC-STEP et SCHIENE-STEP

1. Sélectionnez le profilé en fonction de l'épaisseur du carrelage et du sous-assemblage.
2. À l'aide d'une truelle dentelée, appliquez du ciment-colle à l'endroit où l'aillette d'ancrage à trous en forme de trapèze sera placée. Dans le cas de SCHIENE-STEP, étendez plusieurs cordons d'adhésif KERDI-FIX ou d'un produit similaire au dos de la section verticale du profilé.
3. Enfoncez l'aillette d'ancrage dans le ciment-colle et alignez le profilé.
4. Étendez encore du ciment-colle par-dessus l'aillette d'ancrage pour assurer une couverture et un support complet des rebords de carreaux.
5. Encastrez les carreaux de sorte qu'ils arrivent à égalité du dessus du profilé. Le profilé ne doit pas dépasser l'épaisseur du carrelage et même être plus bas d'environ 1/32" (1 mm) que celui-ci.
6. Installez les carreaux jusqu'à l'espaceur intégré, qui assure un joint uniforme de 1/16" à 1/8" (1.5 à 3 mm).
7. Remplissez complètement le joint de coulis ou de mortier.
8. Utilisez des matériaux et des outils qui n'égratigneront ni n'endommageront pas les surfaces délicates. Nettoyez immédiatement tout excédent de mortier et de coulis, surtout sur l'aluminium.

Note : Des coins agencés sont également offerts avec le profilé RONDEC-STEP. Des coins et des raccords agencés sont proposés seulement pour la version en acier inoxydable de SCHIENE-STEP, selon la hauteur de l'aillette verticale.

Les coins RONDEC-STEP se posent au moyen

de ciment-colle. Remplissez les extrémités du profilé de ciment-colle avant d'y insérer les accessoires.

Les coins et raccords SCHIENE-STEP se posent au moyen de KERDI-FIX, de silicone ou d'un adhésif similaire. Avant la pose, il faut retirer toute substance qui peut nuire au collage (ex. : graisse). Les accessoires doivent chevaucher les profilés sur au moins 3/8" (10 mm); il faut en outre les glisser dans les profilés au moment où ceux-ci sont installés (les accessoires ne pourront pas être insérés par la suite).

TREP-FL, TREP-SE/-S/-B, TREP-E et TREP-G

1. Sélectionnez le profilé en fonction de l'épaisseur des carreaux.
2. Installez les carreaux de la contremarche, de niveau avec le giron de la marche d'escalier.
3. Appliquez du ciment-colle le long du devant de la marche d'escalier (au dessus de la contremarche) en utilisant une truelle dentelée.
4. Remplissez les rainures sous le profilé avec du ciment-colle.
5. Pressez l'aillette d'ancrage perforée du profilé dans le ciment-colle en vous assurant que le rebord avant du profilé soit de niveau avec le carreau de la contremarche. (Note : TREP-E, TREP-G et TREP-FL sont installés de façon à ce que le rebord avant du profilé chevauche le carreau de la contremarche). Assurez une couverture complète de ciment-colle pour que le profilé soit bien supporté.
6. Ajoutez du ciment-colle additionnel sur l'aillette d'ancrage perforée et le dessus de la marche afin de bien soutenir les rebords des carreaux.
7. Enfoncez solidement les carreaux de façon à ce que la surface des carreaux soit de niveau avec le dessus du profilé.
8. Laissez un joint d'à peu près 1/16" à 1/8" (1.5 à 3 mm) entre les carreaux et le profilé.
9. Remplissez le joint complètement avec du coulis.

Notes : Pour installer le TREP-TAP, appliquez du Schlüter®-KERDI-FIX ou un scellant équivalent sur la contremarche et insérez le profilé TREP-TAP dans la section de support du TREP-S/-B avant d'installer le profilé TREP-S/-B. TREP-TAP ne peut être utilisé s'il s'avère plus long que la contremarche.

TREP-EK et TREP-GK

1. Nettoyez les marches d'escalier et réparez les parties endommagées si nécessaire.
2. Nettoyez ou dégraissez le dessus du profilé.
3. Installez le profilé en l'enfonçant solidement dans un adhésif adéquat (ex. : résine d'époxy ou KERDI-FIX, selon le substrat).

Note : Le dessus du profilé TREP-EK est approximativement 3/32" (2.5 mm) plus haut que



le revêtement de l'escalier, alors que le dessus du profilé TREP-GK est approximativement 1/16" (1.5 mm) plus haut que le revêtement de l'escalier.

TREP-EFK

1. TREP-EFK peut être collé à la partie encavée ou à la surface de la marche.
2. Nettoyez la marche et effectuez les réparations nécessaires, s'il y a lieu.
3. Nettoyez ou dégraissez le dessous du profilé.
4. Installez le profilé en l'enfonçant solidement dans un adhésif adéquat (ex. : résine d'époxy ou KERDI-FIX, selon le substrat).

Note : Le dessus du profilé TREP-EFK dépassera d'environ 3/32" (2 mm) le revêtement de l'escalier si non inséré dans une marche encavée.

Entretien

Les profilés pour escalier Schluter® ne requièrent aucun soin ou entretien particulier et sont résistants aux moisissures et aux champignons. Nettoyez périodiquement les profilés au moyen d'un produit de nettoyage pH neutre.

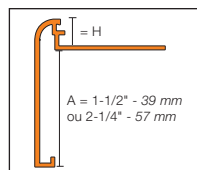
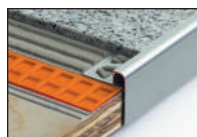
Les surfaces en **acier inoxydable** exposées aux substances chimiques fortes doivent être nettoyées périodiquement en utilisant un

nettoyant pH neutre. Un entretien régulier garde une belle apparence et réduit les risques de corrosion. Les produits de nettoyage utilisés ne doivent en aucun cas contenir d'acide chlorhydrique ou fluorhydrique ni de chlore. Les surfaces d'acier inoxydable développent une surface plus lustrée lorsqu'elles sont traitées avec un agent de polissage pour le chrome.

Les pellicules d'oxydation que l'on retrouve sur **l'aluminium** peuvent être enlevées en utilisant un agent de polissage ordinaire. Cependant, ces pellicules se reformeront.

Dans le cas de **l'aluminium anodisé**, des nettoyeurs abrasifs ou alcalins ne doivent pas être utilisés. La surface d'usure des profilés TREP-SE/-S/-B/-G/-GK peut être remplacée en cas de dommage.

Numéro d'article des produits



2.8 Schluter®-RONDEC-STEP

H = mm - po.	N° d'article					
	Aluminium anodisé mat (AE)	Aluminium chromé anodisé brossé (ACGB)	Aluminium nickel anodisé mat (AT)	Aluminium nickel anodisé brossé (ATGB)	Aluminium cuivre anodisé mat (AK)	Aluminium cuivre anodisé brossé (AKGB)
A: 39 mm - 1-1/2"						
8 - 5/16	RS 80 AE 39	RS 80 ACGB 39	RS 80 AT 39	RS 80 ATGB 39	RS 80 AK 39	RS 80 AKGB 39
10 - 3/8	RS 100 AE 39	RS 100 ACGB 39	RS 100 AT 39	RS 100 ATGB 39	RS 100 AK 39	RS 100 AKGB 39
12.5 - 1/2	RS 125 AE 39	RS 125 ACGB 39	RS 125 AT 39	RS 125 ATGB 39	RS 125 AK 39	RS 125 AKGB 39
A: 57 mm - 2-1/4"						
8 - 5/16	RS 80 AE 57	RS 80 ACGB 57	RS 80 AT 57	-	RS 80 AK 57	RS 80 AKGB 57
10 - 3/8	RS 100 AE 57	RS 100 ACGB 57	RS 100 AT 57	-	RS 100 AK 57	RS 100 AKGB 57
12.5 - 1/2	RS 125 AE 57	RS 125 ACGB 57	RS 125 AT 57	-	RS 125 AK 57	RS 125 AKGB 57

H = mm - po.	N° d'article		
	Aluminium laiton anodisé mat (AM)	Aluminium laiton anodisé brossé (AMGB)	Aluminium antique bronze anodisé brossé (ABGB)
A: 39 mm - 1-1/2"			
8 - 5/16	-	RS 80 AMGB 39	RS 80 ABGB 39
10 - 3/8	-	RS 100 AMGB 39	RS 100 ABGB 39
12.5 - 1/2	-	RS 125 AMGB 39	RS 125 ABGB 39
A: 57 mm - 2-1/4"			
8 - 5/16	RS 80 AM 57	RS 80 AMGB 57	-
10 - 3/8	RS 100 AM 57	RS 100 AMGB 57	-
12.5 - 1/2	RS 125 AM 57	RS 125 AMGB 57	-

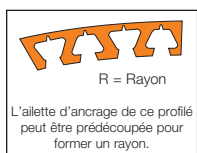
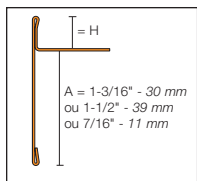
Longueur : 8' 2-1/2" — 2.5 m

Accessoires	N° d'article
Coin externe, 90°	E 90 numéro d'article du profilé*
Coin externe, 135°	E 135 numéro d'article du profilé*
Coin interne, 90°	I 90 numéro d'article du profilé*
Coin interne, 135°	I 135 numéro d'article du profilé*



Comment commander des coins :

* Afin de compléter le numéro d'article pour les coins, ajoutez le **numéro d'article du profilé** correspondant (ex. : E 90 **RS 80 AE 39**).

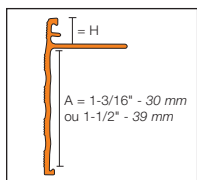


2.8 Schluter®-SCHIENE-STEP

H = mm - po.	N° d'article				
	Acier inoxydable brossé 304 (1.4301 = V2A) (EB)				
	Profilé	Coin interne, 90°	Coin interne, 135°	Coin externe, 90° et capuchon de fermeture	Coin externe, 135°
A: 39 mm - 1-1/2"					
6 - 1/4	SS 60 EB 39	I90 / SS 60 EB 39	I135 / SS 60 EB 39	E90 / SS 60 EB 39	E135 / SS 60 EB 39
9 - 11/32	SS 90 EB 39	I90 / SS 90 EB 39	I135 / SS 90 EB 39	E90 / SS 90 EB 39	E135 / SS 90 EB 39
11 - 7/16	SS 110 EB 39	I90 / SS 110 EB 39	I135 / SS 110 EB 39	E90 / SS 110 EB 39	E135 / SS 110 EB 39
12.5 - 1/2	SS 125 EB 39	I90 / SS 125 EB 39	I135 / SS 125 EB 39	E90 / SS 125 EB 39	E135 / SS 125 EB 39
A: 30 mm - 1-3/16"					
9 - 11/32	SS 90 EB 30	-	-	E90 / SS 90 EB 30	-
11 - 7/16	SS 110 EB 30	-	-	E90 / SS 110 EB 30	-
12.5 - 1/2	SS 125 EB 30	-	-	E90 / SS 125 EB 30	-
A: 11 mm - 7/16"					
6 - 1/4	SS 60 EB 11				
12.5 - 1/2	SS 125 EB 11				

H = mm - po.	N° d'article	
	Acier inoxydable brossé 304 (1.4301 = V2A) (EB)	
	Raccord	
A: 39 mm - 1-1/2"		
6 - 1/4	V / SS	60 EB 39
9 - 11/32	V / SS	90 EB 39
11 - 7/16	V / SS	110 EB 39
12.5 - 1/2	V / SS	125 EB 39
A: 30 mm - 1-3/16"		
9 - 11/32	V / SS	90 EB 30
11 - 7/16	V / SS	110 EB 30
12.5 - 1/2	V / SS	125 EB 30
A: 11 mm - 7/16"		
6 - 1/4	V / SS	60 EB 11
12.5 - 1/2	V / SS	125 EB 11

Longueur : 8' 2-1/2" — 2.50 m



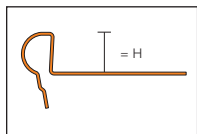
2.8 Schluter®-SCHIENE-STEP

H = mm - po.	N° d'article	
	Aluminium anodisé mat (AE)	Aluminium nickel anodisé mat (AT)
A: 30 mm - 1-3/16"		
8 - 5/16	SS 80 AE 30	SS 80 AT 30
10 - 3/8	SS 100 AE 30	SS 100 AT 30
12.5 - 1/2	SS 125 AE 30	SS 125 AT 30
15 - 9/16	SS 150 AE 30	SS 150 AT 30
A: 39 mm - 1-1/2"		
8 - 5/16	SS 80 AE 39	SS 80 AT 39
10 - 3/8	SS 100 AE 39	SS 100 AT 39
12.5 - 1/2	SS 125 AE 39	SS 125 AT 39
15 - 9/16	SS 150 AE 39	SS 150 AT 39

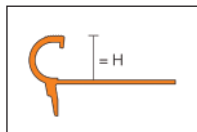
Longueur : 8' 2-1/2" — 2.5 m



Acier inoxydable



Aluminium



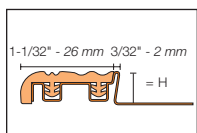
3.4 Schluter®-TREP-FL

H = mm - po.	N° d'article		
	Acier inoxydable 304 (1.4301 = V2A) (E)	Acier inoxydable brossé 304 (1.4301 = V2A) (EB)	Aluminium anodisé mat (AE)
Longueur : 8' 2-1/2" — 2.5 m			
6 - 1/4	FL 90 E	FL 90 EB	FL 90 AE
8 - 5/16	FL 110 E	FL 110 EB	FL 110 AE
11 - 7/16	FL 125 E	FL 125 EB	FL 125 AE
Longueur : 4' 11" — 1.5 m			
6 - 1/4	FL 90 E/150	FL 90 EB/150	FL 90 AE/150
8 - 5/16	FL 110 E/150	FL 110 EB/150	FL 110 AE/150
11 - 7/16	FL 125 E/150	FL 125 EB/150	FL 125 AE/150

Accessoires	N° d'article
Capuchon de fermeture	E/FLEB
Capuchon de fermeture	E/FLAE



Capuchon de fermeture



Note : Le rayon du rebord principal = 5/16" - 8 mm.

3.2 Schluter®-TREP-SE

H = mm - po.	N° d'article	
	Profilé en acier inoxydable avec insertion thermoplastique	Ailette d'ancrage en acier inoxydable 304 (1.4301 = V2A)
Longueur : 8' 2-1/2" — 2.5 m		
8 - 5/16	<i>couleur*</i> 8 SE	TES 8
10 - 3/8	<i>couleur*</i> 10 SE	TES 10
12.5 - 1/2	<i>couleur*</i> 12 SE	TES 12
Longueur : 4' 11" — 1.5 m		
8 - 5/16	<i>couleur*</i> 8 SE/150	TES 8/150
10 - 3/8	<i>couleur*</i> 10 SE/150	TES 10/150
12.5 - 1/2	<i>couleur*</i> 12 SE/150	TES 12/150

*Codes de couleurs



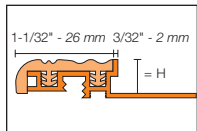
* Pour compléter le numéro de l'article, ajoutez le code de **couleur** (ex.: **G** 10 SE).

N° d'article
Insertion thermoplastique
Longueur : 8' 2-1/2" — 2.5 m
PE 26/ <i>couleur*</i>
Longueur : 9' 10" — 3 m
PE 26/ <i>couleur*</i> /300

Accessoires	N° d'article
Capuchon de fermeture	E 26/ <i>couleur*</i>



Capuchon de fermeture



Note : Le rayon du rebord principal = 5/16\" - 8 mm.

3.2 Schluter®-TREP-S

H = mm - po.	N° d'article	
	Profilé en aluminium avec insertion thermoplastique	Ailette d'ancrage en aluminium
Longueur : 8' 2-1/2\"		
8 - 5/16	couleur* 8 S	TAS 8
10 - 3/8	couleur* 10 S	TAS 10
12.5 - 1/2	couleur* 12 S	TAS 12
Longueur : 4' 11\"		
8 - 5/16	couleur* 8 S/150	TAS 8/150
10 - 3/8	couleur* 10 S/150	TAS 10/150
12.5 - 1/2	couleur* 12 S/150	TAS 12/150

Accessoires	N° d'article
Capuchon de fermeture	E 26/ couleur*



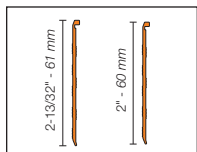
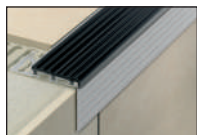
Capuchon de fermeture

N° d'article
Insertion thermoplastique
Longueur : 8' 2-1/2\"
PEA 26/ couleur*
Longueur : 10' - 3 m
PEA 26/ couleur* /300
Longueur : 50' - 15 m
PEA 26/ couleur* /50

*Codes de couleurs

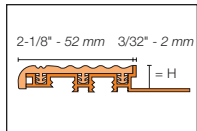
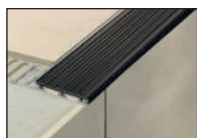


* Pour compléter le numéro de l'article, ajoutez le code de **couleur** (ex.: **G** 10 S).



3.2 Schluter®-TREP-TAP

N° d'article
Aluminium anodisé mat (AE)
2\"
Longueur : 8' 2-1/2\"
TAP 50 AE
Longueur : 4' 11\"
TAP 50 AE/150
Longueur : 3' 3\"
TAP 50 AE/100
2-13/32\"
Longueur : 8' 2-1/2\"
TAPR 61 AE
Longueur : 4' 11\"
TAPR 61 AE/150



Note : Le rayon du rebord principal = 5/16" - 8 mm.

3.2 Schluter®-TREP-B

H = mm - po.	N° d'article	
	Profilé en aluminium avec insertion thermoplastique	Ailette d'ancrage en aluminium
Longueur : 8' 2-1/2" — 2.5 m		
8 - 5/16	couleur* 8 B	TAB 8
10 - 3/8	couleur* 10 B	TAB 10
12.5 - 1/2	couleur* 12 B	TAB 12
15 - 9/16	couleur* 15 B	TAB 15
25 - 1	couleur* 25 B	TAB 25
Longueur : 4' 11" — 1.5 m		
8 - 5/16	couleur* 8 B/150	TAB 8/150
10 - 3/8	couleur* 10 B/150	TAB 10/150
12.5 - 1/2	couleur* 12 B/150	TAB 12/150
15 - 9/16	couleur* 15 B/150	TAB 15/150
25 - 1	couleur* 25 B/150	TAB 25/150



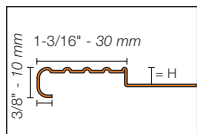
N° d'article
Insertion thermoplastique
Longueur : 8' 2-1/2" — 2.5 m
PEA 52/ couleur*
Longueur : 10' — 3 m
PEA 52/ couleur* /300
Longueur : 50' — 15 m
PEA 52/ couleur* /50

Accessoires	N° d'article
Capuchon de fermeture	E 52/ couleur*

*Codes de couleurs



* Pour compléter le numéro de l'article, ajoutez le code de **couleur** (ex.: **G** 10 B).



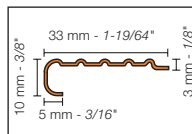
3.3 Schluter®-TREP-E

H = mm - po.	N° d'article	
	Acier inoxydable 304 (1.4301 = V2A)	
Longueur : 8' 2-1/2" — 2.5 m		
2 - 3/32	TE	20
5 - 3/16	TE	50
8 - 5/16	TE	80
11 - 7/16	TE	110
16 - 5/8	TE	160
25 - 1	TE	250
Longueur : 4' 11" — 1.5 m		
2 - 3/32	TE	20/150
5 - 3/16	TE	50/150
8 - 5/16	TE	80/150
11 - 7/16	TE	110/150
16 - 5/8	TE	160/150
25 - 1	TE	250/150

Accessoires	N° d'article
Cap. de fermeture	E/TE

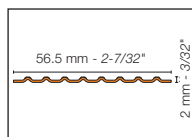


Note: Les profilés de taille 80, 110 et 160 sont également offerts en acier inoxydable 316L (1.4404 = V4A). Communiquez avec le Service à la clientèle pour connaître les prix et la disponibilité.



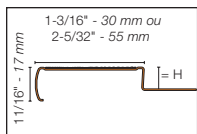
3.3 Schluter®-TREP-EK

N° d'article
Acier inoxydable 304 (1.4301 = V2A)
Longueur : 8' 2-1/2" — 2.5 m
TEK
Longueur : 4' 11" — 1.5 m
TEK/150



3.3 Schluter®-TREP-EFK

Item No.
Stainless steel 316L (1.4404 = V4A) (E)
Length supplied: 8' 2-1/2" — 2.5 m
TEF56K/V4A



3.3 Schlüter®-TREP-G-S

N° d'article	
Support en acier inoxydable brossé avec surface antidérapante (30 mm - 1-3/16")	
Longueur : 8' 2-1/2" — 2.5 m	
9 - 11/32	GS EB 90 couleur*
11 - 7/16	GS EB 110 couleur*
13 - 33/64	GS EB 130 couleur*
15 - 9/16	GS EB 150 couleur*
Longueur : 4' 11" — 1.5 m	
9 - 11/32	GS EB 90 couleur* / 150
11 - 7/16	GS EB 110 couleur* / 150
13 - 33/64	GS EB 130 couleur* / 150
15 - 9/16	GS EB 150 couleur* / 150

N° d'article
Insertion thermoplastique
Longueur : 60' 1/32" — 18.3 m
GS KB 183/couleur*

Accessoires	N° d'article
Capuchon de fermeture	E/GS EB



*Codes de couleurs



* Pour compléter le numéro de l'article, ajoutez le code de couleur (ex.: GS EB 90 GS)

3.3 Schlüter®-TREP-G-B

N° d'article	
Support en acier inoxydable brossé avec surface antidérapante (55 mm - 2-5/32")	
Longueur : 8' 2-1/2" — 2.5 m	
9 - 11/32	GB EB 90 couleur*
11 - 7/16	GB EB 110 couleur*
13 - 33/64	GB EB 130 couleur*
15 - 9/16	GB EB 150 couleur*
Longueur : 4' 11" — 1.5 m	
9 - 11/32	GB EB 90 couleur*/150
11 - 7/16	GB EB 110 couleur*/150
13 - 33/64	GB EB 130 couleur*/150
15 - 9/16	GB EB 150 couleur*/150

N° d'article
Insertion thermoplastique
Longueur : 60' 1/32" — 18.3 m
GB KB 183/couleur*

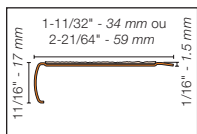
Accessoires	N° d'article
Capuchon de fermeture	E/GB EB



*Codes de couleurs



* Pour compléter le numéro de l'article, ajoutez le code de couleur (ex.: GS EB 90 GS)



3.3 Schlüter®-TREP-GK-S

N° d'article	
Support en acier inoxydable brossé avec surface antidérapante (34 mm - 1-11/32")	
Longueur : 8' 2-1/2" — 2.5 m	
GS EBK couleur*	
Longueur : 4' 11" — 1.5 m	
GS EBK couleur*/150	

N° d'article
Surface de remplacement antidérapante
Longueur : 60' 1/32" — 18.3 m
GS KB 183 couleur*

3.3 Schlüter®-TREP-GK-B

N° d'article	
Support en acier inoxydable brossé avec surface antidérapante (59 mm - 2-21/64")	
Longueur : 8' 2-1/2" — 2.5 m	
GB EBK couleur*	
Longueur : 4' 11" — 1.5 m	
GB EBK couleur*/150	

N° d'article
Surface de remplacement antidérapante
Longueur : 60' 1/32" — 18.3 m
GB KB 183 couleur*

Garantie limitée de cinq ans des profilés pour nez de marches d'escalier Schluter®-Systems

APPLICATION DE LA GARANTIE LIMITÉE : Sous réserve des conditions et limites stipulées dans la présente **Garantie limitée de cinq ans des profilés pour nez de marches d'escalier Schluter®-Systems** (la « **Garantie limitée** »), Schluter-Systems garantit que les profilés Schluter®-RONDEC-STEP, Schluter®-TREP-SE, Schluter®-TREP-S, Schluter®-TREP-B, Schluter®-SCHIENE-STEP, Schluter®-TREP-E, Schluter®-TREP-EK, Schluter®-TREP-FL, Schluter®-TREP-TAP, Schluter®-TREP-EFK, Schluter®-TREP-G et Schluter®-TREP-GK (collectivement appelés les « **Produits** ») seront exempts de défaut de fabrication et offriront le rendement prévu dans la fiche technique des profilés pour nez de marches d'escalier (collectivement appelés les « **Documents** ») pour une période de cinq (5) ans à compter de la date d'achat, lorsque les Produits sont employés et installés conformément aux modalités et conditions expliquées dans les Documents ainsi qu'aux directives standard au sein de l'industrie qui ne vont pas à l'encontre des instructions des Documents en vigueur au moment de l'installation.

Aux fins de la présente Garantie limitée, « **Propriétaire** » se définit comme l'utilisateur d'origine de la propriété où les Produits sont posés et l'« **Assemblage carrelé** » englobe les Produits, les revêtements carrelés non réutilisables, ainsi que les adhésifs et coulis appropriés.

La présente Garantie limitée s'applique seulement à des installations aux États-Unis d'Amérique et au Canada. Schluter-Systems ne peut en aucun cas être tenue responsable de déterminer l'adaptation des Produits à l'usage qui en est prévu par le Propriétaire. Il incombe exclusivement au Propriétaire de consulter un installateur expérimenté et professionnel pour établir l'adaptation à l'usage prévu des Produits, du sous-plancher/substrat et de l'ensemble des matériaux de construction faisant partie de l'installation, ainsi que de voir à ce que les instructions des Documents soient suivies adéquatement.

CORRECTIFS : Si les Produits sont installés et utilisés conformément aux modalités et conditions précitées et que ceux-ci s'avèrent défectueux selon les dispositions applicables de la présente Garantie, le propriétaire et Schluter-Systems pourront apporter, à la discrétion de cette dernière, la seule mesure corrective consistant à a) réinstaller ou remplacer la section problématique de l'Assemblage carrelé b) effectuer le remboursement d'une somme n'excédant pas le coût d'origine par pied carré de l'Assemblage carrelé qui se sera révélé défectueux. En raison de conditions indépendantes de sa volonté (ex. : couleurs et tons offerts, produits retirés et usure normale), Schluter-Systems ne peut garantir un agencement parfait avec les carreaux, la pierre ou d'autres matériaux de revêtement de plancher employés dans l'installation d'origine. En pareilles circonstances, des matériaux pour l'essentiel similaires pourront être fournis en remplacement.

EXCLUSIONS DE LA GARANTIE : Aux fins de présente Garantie limitée, Schluter-Systems exclut, et dans aucune circonstance ne sera tenue responsable de tout dommage indirect, particulier, circonstanciel, punitif, exemplaire ou consécutif, y compris des profits perdus, attribuables ou autrement liés à un défaut des Produits, sans égard à toute responsabilité absolue ou à toute négligence active ou passive de Schluter-Systems, et sans égard à la théorie juridique (liée à la responsabilité contractuelle ou délictuelle ou quasi-contractuelle ou autre). La présente Garantie limitée exclut en outre toute perte ou tout dommage découlant de et autrement liés à : un acte de guerre, du terrorisme, un incendie, une explosion, une catastrophe naturelle, un cas fortuit; tout défaut à se conformer aux instructions des Documents; un sous-plancher ou substrat inadéquat, une préparation inadéquate ou un autre défaut du sous-plancher ou substrat; le transperçement des Produits ou du sous-plancher ou substrat par mauvais emploi ou négligence; des actes intentionnels de destruction; un défaut structurel; une mauvaise utilisation des Produits ou un défaut de les entretenir; une usure normale; des égratignures, des renforcements; une décoloration ou une corrosion (attribuables à une chaleur excessive, des produits nettoyants chimiques, des agents abrasifs ou à un autre élément); l'efflorescence et le pâlissement, qui peuvent survenir naturellement dans les matériaux à base de ciment et ne sont pas considérés comme un état défectueux aux fins de la présente Garantie limitée; des variations de texture, de couleur ou de teinte par rapport à des échantillons de produits, des emballages de produits et d'autres documents de marketing; d'autres causes non liées aux Produits (ex. : charge concentrée, surtension). La présente Garantie limitée exclut les applications extérieures et celles intégrant des carreaux de verre et d'autres revêtements non approuvés, à moins d'avis contraire approuvé par écrit, au cas par cas, par le directeur des Services techniques de Schluter-Systems.

La présente Garantie limitée est conditionnelle et sera réputée nulle et Schluter-Systems aura le droit de refuser toute réclamation connexe dans les cas : a) résultant d'un entreposage inadéquat ou d'une installation fautive des Produits, b) où les Produits auraient fait l'objet d'une utilisation abusive ou anormale, d'un manque d'entretien, d'un entretien inadéquat ou d'un usage autre que celui pour lequel ils ont été fabriqués ou de toute utilisation contraire à celles indiquées dans les Documents.

DÉNÉGATION DE GARANTIE : Il n'y a pas d'autre garantie s'appliquant que celle expliquée aux présentes. Dans la mesure permise par la loi, toutes autres garanties, représentations et conditions, expresses ou implicites, sont par les présentes niées et exclues, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties implicites de VALEUR MARCHANDE ou d'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER (comme limitées selon les descriptions fournies dans les Documents) ou se présentant dans le cours d'une négociation, des usages du commerce ou autrement selon la loi. TOUTE GARANTIE IMPLICITE D'ORIGINE JURIDIQUE EST LIMITÉE DANS LE TEMPS À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. AUCUNE REPRÉSENTATION, AUCUNE PROMESSE, AUCUNE AFFIRMATION, NI AUCUN ÉNONCÉ ÉMANANT D'UN EMPLOYÉ OU D'UN AGENT DE SCHLUTER-SYSTEMS NE POURRONT ÊTRE EMPLOYÉS CONTRE SCHLUTER-SYSTEMS, À MOINS QU'ILS SOIENT SPÉCIFIQUEMENT INCLUS À LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE OU AUTORISÉS PAR ÉCRIT PAR LE DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES DE SCHLUTER-SYSTEMS. La présente Garantie limitée est donnée en place et lieu de toute autre garantie expresse ou implicite. Les correctifs ci-inclus sont les seuls correctifs offerts pour manquement à la présente Garantie limitée. La présente Garantie limitée s'applique au Propriétaire et ne peut être transférée ni cédée, à moins que ce soit autorisé dans une entente écrite, signée par le directeur des Services techniques de Schluter-Systems, ou que ce soit autrement interdit par une loi particulière d'un état ou d'une province. La présente Garantie limitée vous confère des droits juridiques précis; étant donné que certains états et certaines provinces n'admettent pas les avis de non-responsabilité ou d'autres restrictions de garantie implicite, certaines des dispositions précitées peuvent ne pas s'appliquer à vous. Aucun changement ni aucune modification aux modalités et conditions de la présente Garantie limitée ne sont permis sauf si dûment autorisés par écrit par le directeur des Services techniques de Schluter-Systems. La présente Garantie limitée a préséance sur et remplace toutes garanties, ententes et autres déclarations orales et écrites antérieures faites par ou au nom de Schluter-Systems, relativement aux Produits ou à leur application, et s'applique à toute installation faite le ou après le 8 avril 2019. Si les Produits sont employés avec d'autres produits Schluter, une autre garantie de Schluter peut s'appliquer. Pour obtenir l'information et les documents à jour touchant les garanties et les programmes de Schluter-Systems, veuillez consulter la page https://www.schluter.ca/schluter-ca/fr_CA/downloadfiles.

RÉCLAMATIONS : Pour faire une réclamation aux termes de la présente Garantie limitée, le Propriétaire doit fournir à Schluter-Systems² un avis écrit dans les trente (30) jours suivant la découverte de tout défaut allégué des Produits couverts par cette Garantie limitée, comprenant la date et la preuve d'achat des Produits et/ou de toutes leurs composantes, ainsi que le nom et l'adresse de tous les installateurs et toutes les factures liées à l'installation d'origine, à défaut de quoi la présente Garantie limitée n'aura aucun effet juridique³. Schluter-Systems se réserve le droit, à sa discrétion et comme condition à la présente Garantie limitée, d'inspecter le défaut allégué des Produits.

Toutes les réclamations venant des États-Unis doivent être adressées à :

Schluter Systems L.P.
Attn: Warranty Claims Dept.
194 Pleasant Ridge Road
Plattsburgh, NY 12901-5841

Toutes les réclamations venant du Canada doivent être adressées à :

Schluter Systems (Canada), Inc.
Réclamations au titre de la garantie
21100 chemin Ste-Marie
Ste-Anne-de-Bellevue, (Québec) H9X 3Y8

¹ En cas de divergence entre différents Documents, le document ayant fait l'objet des plus récentes mises à jour aura préséance.

² La présente Garantie limitée ne s'applique qu'à la vente des Produits destinés à être employés aux États-Unis et au Canada. Aux fins de la présente Garantie limitée, Schluter Systems L.P. assurera l'application de la garantie aux Propriétaires des États-Unis, et Schluter Systems (Canada) Inc. aux Propriétaires du Canada.

³ En cas de défaut du Propriétaire à fournir les factures liées à l'installation d'origine exigées, Schluter-Systems versera au Propriétaire une somme établie selon le coût moyen raisonnable d'une installation comparable. Si les parties ne s'entendent pas sur la somme à verser, le litige devra être porté rapidement et en première instance en arbitrage a) si réclamation aux États-Unis, dans le comté de Clinton, État de New York, conformément aux règles de l'American Arbitration Association, ou b) si réclamation au Canada, dans la province de Québec, Canada, conformément aux règles de l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada; toute issue de cette procédure d'arbitrage sera définitive et exécutoire pour les parties aux présentes.

